

**NI PAUVRE**

**NI SOUMIS**

**HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !**

Eaubonne, le 2 novembre 2009.

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**LE COLLECTIF « NI PAUVRE, NI SOUMIS » RESTE SEUL  
DANS SON COMBAT**

Le 6 octobre 2009, le collectif « Ni Pauvre, Ni Soumis » du Val d'Oise comprenant, l'AFM, l'APF, l'UNAFAM, la FMH, la NAFSEP et l'ARSEP, a invité, pour le 30 octobre 2009 à 17 heures au sein de la délégation départementale de l'APF, les Députés et Sénateurs du Val d'Oise afin de les mobiliser à nouveau sur la question des ressources financières des personnes handicapées.

L'objectif de cette réunion était que ces élus, par leur voix et par leur vote, se positionnent comme relais de nos revendications auprès du parlement.

Rappel de nos revendications :

- Créer un revenu d'existence égal au moins au SMIC brut, attribué à la personne, indépendamment des ressources du conjoint et soumis à cotisations.
- Permettre un cumul de ce revenu de remplacement avec un revenu professionnel, souvent insuffisant pour les personnes en situation de handicap.
- Assouplir les critères d'accès au complément de ressources.

A l'aube du projet de loi de finance 2010, nous déplorons qu'aucun des élus ne se soit déplacé ou n'ait été représenté, (à l'exception de M. Bodin qui nous ouvre la porte de sa permanence le 6 novembre 2009.)

Contact « Ni Pauvre, Ni Soumis » du Val d'Oise

Gaël HOUEE: 01 30 10 60 66

Blog: <http://www.nipauvrenisoumis.org/>

**NI PAUVRE**

**NI SOUMIS**